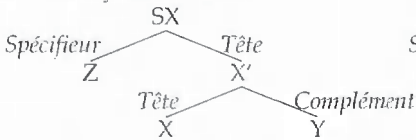


Les coordinations relèvent-elles de la syntaxe X-barre ?

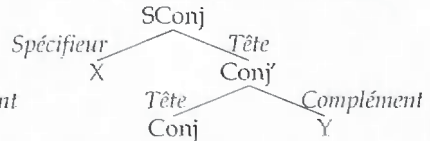
1. INTRODUCTION¹

On admet généralement, dans la théorie « Principes et Paramètres » (P&P) que les coordinations sont les projections de la conjonction (de coordination) : ce sont, dans cette perspective, des syntagmes conjonctifs ou SConj, dans lesquels le premier membre fonctionne comme un Spécifieur, la conjonction comme la Tête, et le second membre comme un Complément ; on a ainsi l'analyse illustrée en (1), où les branches portent en annotation la fonction de la catégorie :

(1) a. Syntaxe X-barre



b. Structure de la coordination



Cette analyse a l'avantage de ramener les coordinations au cadre général de la syntaxe X-barre (voir (1b)), généralement admise pour la structure interne des syntagmes. Pourtant, elle n'est pas acceptée dans les autres cadres formels en linguistique, comme la grammaire syntagmatique HPSG (Pollard et Sag 1994), la grammaire lexicale fonctionnelle LFG (Dalrymple et Kaplan 2000, Bresnan 2000), ou la Grammaire Catégorielle (Bayer 1996, Steedman 2000)². Dans ces cadres, on admet généralement que les coordinations sont des constructions exocentriques, c'est-à-dire sans tête, et que les conjonctions sont des sortes de « marqueur »³. Cette différence n'aurait rien d'étonnant, si l'on constatait dans ces cadres une tendance à rejeter les analyses adoptées dans le cadre P&P. Mais il n'en est rien ; bien des

1. Cet article s'appuie sur Borsley (à paraître). J'ai tiré bénéfice de commentaires de diverses personnes dans diverses occasions, mais plus particulièrement de Paul Postal. La responsabilité des erreurs est la mienne.

2. Une exception notable en HPSG est Paritong (1992).

3. Une exception notable est Abeillé (2003), qui propose que tous les membres coordonnés (X, et Conj+Y, dans [X [Conj Y]]) soient les têtes de la coordination, et que les conjonctions soient la tête du syntagme conjoint (de la forme Conj+Y).

analyses P&P ont été adoptées dans ces modèles⁴. Si l'analyse SConj peut être défendue empiriquement, cela devrait apporter une simplification de la grammaire. Il importe donc d'examiner sérieusement les propriétés de la coordination.

Selon l'analyse SConj, les coordinations sont des structures de type Spécifieur-Tête-Complément. Pourtant, elles s'en éloignent par plusieurs aspects. L'idée sous-jacente doit donc être que ce sont des structures exceptionnelles. Il est clair que certains types de syntagmes peuvent avoir des instances exceptionnelles. Par exemple, les constructions anglaises de degré avec *enough* sont exceptionnelles : alors que les autres mots de degré précèdent l'adjectif auquel ils sont associés, *enough* le suit, comme on le voit en (2).

- (2) Anglais
- a. too tall to be selected
trop grand pour être sélectionné
 - b. so tall that he won't be selected
si grand qu'il ne sera pas sélectionné
 - c. *enough tall to be selected
assez grand pour être sélectionné
 - d. tall enough to be selected

De même, les constructions comparatives corrélatives en anglais sont des structures à extraction exceptionnelles⁵ : alors qu'un syntagme extrait n'est pas normalement suivi d'un complémenteur, cela est possible dans ces constructions. Les exemples (3a) et (3b) illustrent cette impossibilité dans les interrogatives et les relatives, contrastant avec la séquence du syntagme extrait (*the more*) et du complémenteur (*that*) dans les deux membres de la corrélation comparative (3c).

- (3) Anglais
- a. I wonder which book (*that) Kim read.
Je me demande quels livres (que) Kim a lus
 - b. This is the book (*that) Kim read.
Voici le livre que (que) Kim a lu
 - c. The more (that) I read, the more (that) I understand.
Le plus (que) je lis, le plus (que) je comprends
'Plus je lis, plus je comprends'

Il n'est pas difficile de trouver d'autres exemples de propriétés exceptionnelles pour différents types de structures. Encore faut-il que les exemples exceptionnels ressemblent aux exemples non exceptionnels de manière significative. Sinon, il n'y a aucune raison de les analyser comme des instances de ce type de structure.

Nous posons donc la question suivante : en quoi les coordinations ressemblent-elles aux structures X-barre du type Spécifieur-Tête-Complément ? En fait, il ne semble exister aucune ressemblance significative. Au contraire, une telle analyse requiert des mécanismes supplémentaires ou l'abandon d'hypothèses standard concernant les structures X-barre. Si cela est exact, il y a de bonnes raisons pour

4. Par exemple, l'analyse SComp pour les phrases (avec complémenteur) est adoptée dans Sag (1997) et Bresnan (2000). L'analyse des phrases sans complémenteur comme ayant pour tête la flexion est adoptée dans Bresnan (2000).

5. Les relatives avec pronom *qu-* et les interrogatives partielles, par exemple, sont des syntagmes de type Tête-Syntagme-antéposé ; le syntagme comportant un mot *qu-* est extrait de la phrase (la tête) et placé dans une position initiale (voir *[[à qui] [fais-tu confiance]]*).

qu'en dehors du modèle P&P, où cette analyse s'est largement imposée, on préfère des approches différentes de la coordination.

L'article examine tour à tour différentes propriétés des coordinations dans cette perspective. Il est organisé comme suit. Dans la section 2, on examine les propriétés distributionnelles des coordinations. Dans la section 3, on prend en considération le fait qu'il ne semble pas y avoir de limite au nombre des termes coordonnés. On considère le fait que les termes coordonnés ne sont pas toujours des projections maximales dans la section 4, et l'ordre des constituants dans la section 5. Dans la section 6, on se tourne vers la coordination asymétrique, où les membres coordonnés ne sont pas mis sur la même plan.

2. LA DISTRIBUTION DES COORDINATIONS

Il n'est pas difficile de montrer que l'analyse SConj demande des mécanismes additionnels si l'on veut rendre compte de la distribution des coordinations. Comme on le sait, la distribution des structures de type X-barre dépend avant tout des propriétés de la tête. Dans certains cas, les propriétés des constituants non-têtes sont pertinentes, comme pour les syntagmes *qu-* antéposés, mais l'identité de la tête reste le facteur essentiel. C'est ce qui a conduit Ginzburg et Sag (2000) à proposer qu'un syntagme et sa tête aient les mêmes propriétés syntaxiques et sémantiques sauf quand une contrainte (relative à un syntagme d'un type plus précis, comme par exemple le type Tête-compléments, ou Tête-syntagme antéposé, etc.) les force à être différents⁶. La situation est complètement différente pour les coordinations.

La distribution des coordinations dépend des propriétés des membres coordonnés, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (4) a. Kim achètera [[_{SN} un livre] et [_{SN} un journal]].
 b. * Kim achètera [[_{SN} un livre] et [_{SV} boire un verre]].
 c. * Kim achètera [[_{SV} aller à la maison] et [_{SN} un journal]].
- (5) a. Kim peut [[_{SV} aller à la maison] et [_{SV} boire un verre]].
 b. * Kim peut [[_{SV} aller à la maison] et [_{SN} un journal]].
 c. * Kim peut [[_{SN} un journal] et [_{SV} boire un verre]].

En (4a), les deux termes coordonnés sont des SN (ou SDet)⁷, et la coordination est dans une position qui convient aux SN. Comme le montrent (4b) et (4c), une coordination dans laquelle un seul terme coordonné est un SN ne peut pas apparaître dans cette position. En (5a), les deux termes sont des SV, et la coordination est dans une position de SV. Comme le montrent (5b) et (5c), une coordination dans laquelle un seul des termes coordonnés est un SV ne peut pas apparaître dans cette position. Les exemples suivants apportent une illustration plus fine de cette propriété.

- (6) Français
 a. Kim a fini [par aimer Lee] et [par détester Sandy].
 b. *Kim a fini [par aimer Lee] et [à détester Sandy].
 c. *Kim a fini [à aimer Lee] et [par détester Sandy].

6. Chomsky (1995) propose qu'un syntagme et sa tête portent la même étiquette catégorielle. Cependant les syntagmes *qu-* suggèrent que cette contrainte est trop forte.

7. Je ne me prononce pas sur l'analyse des expressions nominales comme SN (la tête est le N) ou comme SDet (la tête est le déterminant).

- d. Kim s'est mis [à aimer Lee] et [à détester Sandy].
- e. *Kim s'est mis [à aimer Lee] et [par détester Sandy].
- f. *Kim s'est mis [par aimer Lee] et [à détester Sandy].

(7) Anglais

- a. Kim ended up [liking Lee] and [hating Sandy].
- b. *Kim ended up [liking Lee] and [to hate Sandy].
- c. *Kim ended up [to like Lee] and [hating Sandy].
- d. Kim turned out [to like Lee] and [to hate Sandy].
- e. *Kim turned out [to like Lee] and [hating Sandy].
- f. *Kim turned out [liking Lee] and [to hate Sandy].

En (6a), les deux termes coordonnés sont de la forme *par* SVinf (ce sont des SV avec le même « marqueur », ou, alternativement, des SP dont la forme est sélectionnée par le V). *Finir* demande un complément de la forme *par* SVinf. (6b) et (6c) où un seul terme est un *par* SV sont inacceptables. De son côté, *se mettre* (le verbe aspectuel) demande un complément de la forme *à* SVinf. En (6d), les deux termes coordonnés sont des *à* SVinf, et la coordination est acceptable. (6e) et (6f), où l'un des coordonnés seulement est un *à* SVinf sont inacceptables. De manière similaire, le verbe anglais *to end up* demande un SV au gérondif, alors que *to turn out* demande un SV en *to*. Ainsi, les deux membres coordonnés de (7a) sont des SV[ger], et ceux de (7d) sont des *to* SV[inf] : les exemples sont acceptables. Mais les exemples où l'un des SV coordonnés seulement a la bonne forme sont inacceptables.

Des exemples de ce type pourraient conduire à penser, comme Jackendoff (1977), que la coordination doit avoir la même catégorie que les termes coordonnés. Mais il est bien connu que les termes coordonnés n'ont pas nécessairement la même catégorie, comme on le voit en (8) :

- (8) Kim est [_{SN} un linguiste] et [_{SA} fier de l'être].
- (9) Kim est [_{SA} heureux] et [_{SP} en vacances].

De tels exemples suggèrent qu'une coordination a les traits qui sont communs aux membres coordonnés, quels qu'ils soient. Cependant, cette généralisation n'est pas non plus tout à fait correcte. Considérons les coordinations suivantes de SN (ou SDet), en sujet du verbe pronominal *s'amuser*, où la personne est indiquée en indice.

- (10) [₂ Vous] et [₁ moi] [₁ nous amuserons] bien.
- (11) [₃ Kim] et [₁ moi] [₁ nous amuserons] bien.
- (12) [₃ Kim] et [₂ toi] [₂ vous amuserez].
- (13) [₃ Kim] et [₃ Lee] [₃ s'amuseront].

Une coordination de SN est une première personne si l'un des termes coordonnés est une première personne, c'est une seconde personne si l'un des termes coordonnés est une seconde personne et si aucun n'est une première personne, et c'est une troisième personne si tous les SN sont des troisièmes personnes.

Les données que nous venons d'examiner suggèrent qu'une coordination doit partager certains traits (et certains traits seulement) avec les termes coordonnés (voir Sag et al. 1985, Pollard et Sag 1994 : 203, Dalrymple et Kaplan 2000, et Sag ce volume, pour des propositions plus précises).

Suivant l'analyse SConj, les termes coordonnés ont pour fonction d'être l'un spécifieur et l'autre complément. Or, sauf dans des cas spéciaux comme les syntagmes *qu-*, les spécifieurs et les compléments ne partagent pas de trait avec les syntagmes dans lesquels ils apparaissent. Progovac (1998b : 4) n'exagère que légèrement quand elle dit que « permettre aux traits des compléments ainsi que des spécifieurs de se propager sur le syntagme est un mécanisme sans précédent dans la

théorie ». Elle semble penser que ce mécanisme n'est pas nécessaire, mais elle n'offre aucune analyse alternative pour les données en question. Je conclus que l'analyse SConj requiert bien un mécanisme de partage des traits qui n'est pas requis dans les autres sortes de structures Spécifieur-tête-complément.

3. LE NOMBRE DES MEMBRES COORDONNÉS

Une propriété fondamentale des coordinations, notée au moins depuis Postal (1964 : 23), est qu'il n'y a apparemment pas de limite grammaticale au nombre des membres coordonnés. Ceci pose un problème pour l'analyse SConj. Dans le cadre P&P, on admet généralement qu'une structure X-barre de type Spécifieur-tête-complément contient un spécifieur et un complément. Il y a bien sûr des cas où une tête apparaît avec plus d'un complément, mais beaucoup de travaux dans ce cadre ont proposé qu'ils résultent d'une dérivation à partir de plusieurs têtes (voir, par exemple, Beck et Johnson 2004). Quoi que l'on en pense, il est clair qu'aucune tête ne prend plus que quelques compléments. Quant aux spécifieurs, on admet généralement qu'une Tête ne peut en avoir qu'un. Chomsky (1995 : chapitre 4) suppose qu'une Tête ne peut pas en avoir plus de deux. Ainsi, même s'il y a des propositions légèrement différentes, un consensus se dégage pour dire qu'une tête ne peut avoir qu'un nombre fini de spécifieurs et de compléments. Cette position suggère fortement que les coordinations ne peuvent être des structures de type Spécifieur-tête-compléments.

Cependant, on peut se demander s'il n'y a réellement aucune limite au nombre des membres coordonnés. Plus précisément, il faut se demander si ce qui se présente comme une coordination de plus de deux membres ne peut pas être analysé comme une coordination binaire contenant des coordinations binaires enchâssées. Une telle analyse rencontre un certain nombre de problèmes. Les exemples du type illustré en (14), qui contiennent trois membres, mais une seule conjonction, sont ici cruciaux pour le raisonnement.

(14) Pierre, Marie et Paul

Ils diffèrent de manière systématique de ceux qui, comme (15), comportent trois membres et deux conjonctions :

(15) Pierre et Marie et Paul

Plus précisément, alors que des coordinations comme celles de (15) peuvent correspondre à une coordination binaire, cela n'est pas possible pour des exemples comme (14). Nous présentons quatre arguments contre l'hypothèse que les coordinations à plus de deux membres sont en réalité des coordinations binaires complexes.

(i) comparaison avec les coordinations binaires reconnues

Examinons d'abord des données anglaises avec *both*. Comme on sait, les coordinations binaires peuvent être introduites par *both*, comme le montre l'exemple (16).

(16) Anglais
both Kim and Lee

Considérons maintenant le contraste suivant en (17) ; en (17a), *both* introduit d'une part une séquence de type (15), et en (17b), une séquence de type (14). Alors que la première coordination est acceptable, la seconde ne l'est pas.

(17) a. both Kim and Lee and Sandy
b. *both Kim, Lee and Sandy

Ces exemples suggèrent que les coordinations du type (15) peuvent correspondre à une coordination à deux membres, alors que cela n'est pas possible pour une coordination de type (14). Plus précisément, ils suggèrent que, ou bien le premier et le second membres (*both [Kim and Lee] and Sandy*), ou bien le second et le troisième membres (*both Kim [and Lee and Sandy]*) peuvent former une coordination en (15), mais que ni l'une ni l'autre de ces possibilités ne vaut pour (14). Le contraste entre (19) et (20), où *both* introduit le second membre confirme que le second et le troisième peuvent former une coordination en (15), mais pas en (14).

- (19) Anglais
a. Kim and both Lee and Sandy
b. *Kim, both Lee and Sandy

Un exemple analogue est fourni par la coordination française en *non seulement... mais (encore)*. Il semble que cette coordination comporte deux termes coordonnés : ce qui suit *non seulement* constitue un terme et ce qui suit *mais (encore)* constitue également un terme. Or, si une séquence du type *SN et SN* peut apparaître dans l'une ou l'autre position, ce n'est pas le cas pour une séquence du type *SN, SN*.

- (20) Français
a. non seulement Pierre, mais Paul et Marie
b. non seulement Pierre et Marie, mais Paul
c. ?? non seulement Pierre, Marie, mais Paul
d. ?? non seulement Pierre, mais Marie, Paul

Ces données confirment que la séquence (14) ne peut être analysée comme une coordination avec deux membres dont l'un serait lui-même une coordination, alors qu'une telle analyse est possible pour la séquence de type (15).

(ii) interprétations collective et distributive

Nous nous tournons vers un argument sémantique qui fait le même point en ce qui concerne (14). Typiquement, une structure coordonnée peut avoir soit une interprétation distributive, soit une interprétation collective. Si l'on considère par exemple (21), on lui associe deux interprétations, distributive en (22a), et collective en (22b).

- (21) Pierre et Marie ont soulevé le rocher.
(22) a. Pierre et Marie ont chacun soulevé le rocher.
b. Pierre et Marie ont ensemble soulevé le rocher.

Considérons maintenant (23). Cette phrase peut être associée aux interprétations données en (24).

- (23) Pierre et Marie et Paul ont soulevé le rocher.
(24) a. Pierre et Marie et Paul ont chacun soulevé le rocher.
b. Pierre et Marie et Paul ont ensemble soulevé le rocher.
c. Pierre et Marie ont ensemble soulevé le rocher et Paul l'a soulevé tout seul.
d. Pierre a soulevé le rocher tout seul et Marie et Paul l'ont soulevé ensemble.

Les deux dernières interprétations montrent que soit le premier et le second termes, soit le second et le troisième peuvent avoir une interprétation collective. Regardons (25), où le sujet est une coordination du type de (14).

- (25) Pierre, Marie et Paul ont soulevé le rocher.

Cette phrase peut seulement avoir les deux premières interprétations de (24). Il semble donc que le premier et le second termes, d'une part, et le second et le troisième, d'autre part, peuvent former une coordination en (15), mais pas en (14).

(iii) les données du « gapping »

Un autre argument montrant que les coordinations du type (14) ne peuvent pas contenir une sous-coordination met en jeu les propriétés des constructions dites « à trou verbal » (« gapping ») en anglais. Considérons d'abord la phrase (26).

- (26) Anglais
 Alice drank a martini, and Jane a beer.
 Alice a-bu un martini, et Jane une bière

Si l'on adopte une analyse faisant appel à l'effacement, on dira que le verbe du second membre est effacé parce qu'il est identique au verbe du premier. Considérons maintenant (27), une séquence du type de (15), où le verbe de la troisième phrase a été effacé par identité avec le verbe de la seconde. La seconde et la troisième phrase se comportent comme les deux membres de (26)⁸.

- (27) Anglais
 Tom ate a hamburger, and Alice drank a martini, and Jane a beer.
 Tom a-mangé un hamburger, et Alice a-bu un martini, et Jeanne une bière

Regardons maintenant la phrase suivante, empruntée à McCawley (1988 : 269), qui m'a été signalée par P. Postal ; les phrases de (28) forment une séquence du type de (14).

- (28) *Tom ate a hamburger, Alice drank a martini, and Jane a beer.
 Tom a-mangé un hamburger, Alice a-bu un martini, et Jeanne une bière

Le verbe de la troisième phrase a été effacé par identité avec le verbe de la seconde phrase, comme en (27), mais cette fois le résultat est inacceptable. On rend facilement compte de ces données, si la seconde et la troisième phrases peuvent former une coordination en (27), mais pas en (28). Les données s'expliquent alors si l'on fait l'hypothèse que, en anglais, seul le premier membre d'une coordination peut contenir l'antécédent pour le gapping. C'est l'analyse de McCawley.

(iv) l'occurrence de *respectively*

Un dernier argument montrant que (14) ne peut pas être une coordination contenant une sous-coordination repose sur les propriétés de *respectively/respectively*, et m'a été signalé par P. Postal. Considérons les phrases de (29) :

- (29) a. The two girls were seen by Kim and Lee, respectively.
 b. Les deux enfants ont été aperçues par Kim et Lee, respectivement.

La phrase (29) signifie que Kim a aperçu l'une des enfants, alors que Lee a aperçu l'autre. Considérons maintenant (30), qui contient une séquence du type (15).

- (30) a. The two girls were seen by Kim and Lee and Sandy, respectively.
 b. Les deux enfants ont été aperçues par Kim et Lee et Sandy, respectivement.

Cette phrase a deux interprétations. Ou bien Kim a vu l'une des enfants, alors que Lee et Sandy voyaient l'autre. Ou bien Kim et Lee ont vu une enfant, alors que Sandy a vu l'autre. Considérons (31).

- (31) a. # The two girls were seen by Kim, Lee and Sandy, respectively.
 b. # Les deux filles ont été aperçues par Pierre, Marie et Paul, respectivement.

8. Les acceptabilités pour le français diffèrent sur ce point des acceptabilités anglaises. La phrase (28) est acceptable en français, avec une prosodie adéquate, et, en fait, elle est jugée meilleure que la phrase (27). Nous laissons ouverte la question de savoir si cette différence tient aux propriétés de gapping, ou de la prosodie.

Les phrases de (31) sont sémantiquement mal formées. Il est facile de rendre compte de ces données, si l'on dit qu'un exemple comme (15) peut contenir une sous-coordination, alors que cela n'est pas le cas pour (14). Si nous faisons l'hypothèse, comme précédemment, que deux termes peuvent avoir une interprétation collective seulement s'ils forment une coordination, les données s'expliquent.

Il est clair, donc, que les exemples du type (14) ne peuvent pas être analysés comme des coordinations binaires enchâssées. Il faut donc convenir que la grammaire n'impose pas de limite au nombre des membres coordonnés. Étant donné que le nombre des spécifieurs et des compléments est en revanche tout à fait limité, on ne voit pas comment réconcilier cette propriété des coordinations avec l'analyse SConj.

4. LA NATURE DES MEMBRES COORDONNÉS : LA COORDINATION DE MOTS

On a souvent pensé que les membres coordonnés pouvaient être des syntagmes ou des mots. Au contraire, on pense généralement que les spécifieurs et les compléments sont des projections maximales⁹. Le rapprochement entre ces deux propositions pose un autre problème pour l'analyse SConj. Il faut cependant se demander s'il est bien vrai que les membres coordonnés peuvent être des mots comme des syntagmes.

Considérons l'exemple suivant :

(32) Paul critique et insulte son patron.

Selon Kayne (1994), de tels exemples mettent en jeu des syntagmes coordonnés, avec un processus d'effacement dans le premier membre. Ainsi, (32) serait une version elliptique de (33) :

(33) Paul critique son patron et insulte son patron.

Mais il y a des raisons de mettre en cause une analyse par effacement pour (32). Considérons (34) ; la source de l'effacement serait quelque chose comme (35).

(34) Paul siffle et fredonne le même air.

(35) Paul siffle le même air et fredonne le même air.

Mais la phrase (35) n'a pas le même sens que la phrase (34). Alors que (34) fait référence à un seul air, (35) peut être comprise comme faisant référence à des airs différents. Cela n'aurait pas de conséquences si l'interprétation était basée sur la phrase résultant de l'effacement, mais si l'effacement est un processus appartenant au composant phonétique (qui échappe aux processus interprétatifs), comme le suppose Chomsky (1995, chapitre 3), alors les données de (34)-(35) constituent un argument contre une analyse par effacement. Les phrases (36) et (37) offrent un argument similaire :

(36) Paul sifflait et fredonnait des airs qui se ressemblaient.

(37) Paul sifflait et fredonnait un total de 16 airs.

Les sources de l'effacement seraient (38) et (39).

9. En HPSG, on fait l'hypothèse que les compléments ne sont pas nécessairement des projections maximales. En particulier, il a été proposé que certains auxiliaires prennent comme compléments un verbe (lexical) et tous les compléments (quels qu'ils soient) que ce verbe demande. Voir, par exemple, Abeillé et Godard (2002).

- (38) Paul sifflait des airs semblables et fredonnait des airs qui se ressemblaient.
 (39) Paul sifflait un total de 16 airs et fredonnait un total de 16 airs.

Clairement, les phrases avec une coordination de mots et leurs sources proposées ont des interprétations différentes.

Considérons maintenant la phrase (40), dont la source, si l'on adopte une analyse par effacement, est (41).

- (40) Paul critique et insulte beaucoup de gens.
 (41) Paul critique beaucoup de gens et insulte beaucoup de gens.

Encore une fois, les interprétations sont différentes. L'interprétation la plus naturelle de (40) est qu'il y a beaucoup de gens que Paul critique et insulte à la fois. Par contraste, la phrase (41) dit qu'il y a beaucoup de gens que Paul insulte et beaucoup de gens que Paul critique. Il se peut qu'il y ait peu de gens qu'il critique et insulte à la fois. Il y a donc plusieurs arguments fondés sur des données sémantiques qui vont à l'encontre de l'analyse par effacement proposée par Kayne.

Même si l'on admet que les occurrences de coordination de mots ne sont pas le résultat d'un effacement, on pourrait encore proposer que la structure met en jeu une construction avec montée à droite (« right node raising »), illustrée en (42)¹⁰.

- (42) Pierre verra et Marie entendra la pièce dont je vous ai parlé.

Ce qui jette le doute sur cette analyse, c'est que le constituant partagé dans ce qui se présente comme une coordination de mots n'a pas besoin d'être en fin de phrase, comme on voit en (43) et en (44).

- (43) Plusieurs et même beaucoup des étudiants étaient en retard.
 (44) Avant ou après la conférence, qu'est-ce que tu préfères ?

Au contraire, dans les exemples standard de montée à droite comme (42), le constituant partagé est en fin de phrase. Cependant, d'autres exemples comme (45) semblent indiquer qu'un processus plus général que la montée en fin de phrase devrait être envisagé.

- (45) Le roi et la reine de France sont tous les deux chauves.

Ici, *de France* est le complément à la fois de *roi* et de *reine*. Il semble donc que l'on ait quelque chose comme une montée à droite dans le domaine du SN. Il est possible que les exemples (43) et (44) ne posent pas de problème véritable pour l'analyse qui refuse la coordinations de mots, s'ils sont en réalité le résultat d'une montée à droite, dans un domaine plus restreint que la phrase, SN ou SP.

Considérons maintenant les exemples anglais de (46).

- (46) Anglais
 a. He tried to persuade and convince him.
 b. *He tried to persuade, but he couldn't convince, him.

10. Kayne (1994) propose que les phrases avec montée à droite sont le résultat d'un effacement. Des exemples comme le suivant, emprunté à Jackendoff (1977 : 192), fournissent un argument contre cette position :

(i) John whistled and Mary hummed the same tune.
 John sifflait et Mary fredonnait le même air.

En effet, la phrase (ii), qui serait la source probable de (i), dans une analyse par effacement, n'a pas la même interprétation.

(ii) John whistled the same tune and Mary hummed the same tune.
 John sifflait le même air et Mary fredonnait le même air.

L'exemple (46b) est emprunté à Bresnan (1974 : 615), qui le note comme agrammatical, et il l'est certainement si *him* ne porte pas d'accent. Au contraire, *him* dans (46a) peut ne pas porter d'accent. S'il s'agissait de montée à droite dans les deux cas, on ne s'attendrait pas à ce contraste. On en conclut que la phrase (46a) comporte une coordination de mots, et il est donc difficile d'éviter la conclusion générale que la coordination peut combiner des mots¹¹.

Il y a donc des arguments en faveur de la coordination de mots aussi bien que de syntagmes. Au contraire, les spécifieurs et les compléments sont des projections maximales, au moins dans le cas général. On constate à nouveau que l'analyse SConj demande une modification d'analyses bien acceptées.

5. L'ORDRE DES ÉLÉMENTS DANS LA COORDINATION

Il y a un domaine dans lequel l'analyse SConj semble donner des résultats corrects, sans que l'on doive faire appel à des mécanismes spéciaux, ni abandonner des analyses standard : c'est celui de l'ordre des éléments qui composent une coordination. Si la conjonction est la tête, on s'attend bien à ce qu'elle apparaisse entre les deux termes de la coordination, comme la tête apparaît après le spécifieur (le premier membre), et avant le complément (le second membre). Or, si cet avantage semble réel pour l'anglais, il disparaît dès que l'on regarde les langues à tête finale.

Si nous nous limitons aux cas de coordinations à deux membres, les structures de l'anglais ont la forme (47a), et non pas celle de (47b) ou (47c).

- (47) a. X conjonction Y
b. conjonction X Y
c. X Y conjonction

C'est évidemment ce que l'on attend, dans l'analyse SConj, et il semble que l'on obtienne les faits d'ordre sans stipulation supplémentaire. Cependant, il faut regarder des ensembles de données plus larges.

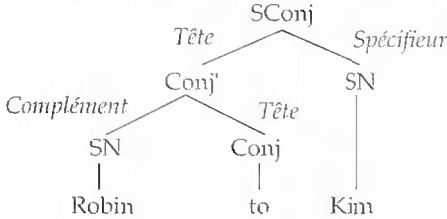
Si les coordinations sont des SConj, on s'attend à trouver des séquences de la forme (47c) dans les langues à tête finale, comme le japonais ou le coréen. Mais ce que nous trouvons, ce sont des séquences comme (47a), illustrées en (48) et (49) :

- (48) Japonais
Robin to Kim
Robin et Kim
- (49) Coréen
Sunwoo wa Hiyon
Sunwoo et Hiyon

Dans ces langues, comme en anglais ou en français, la conjonction apparaît entre les deux termes coordonnés. Kayne (1994) aussi bien que Johannessen (1998) discutent ces exemples. Kayne, semble-t-il, maintient l'analyse SConj pour de tels cas. Johannessen suppose que ces séquences ont une structure de la forme complément-tête-spécifieur, comme en (50).

11. Il y a des données montrant que la coordination peut également combiner des parties de mots, voir Artstein (à paraître). De toute évidence, ces données apportent un nouvel argument montrant que les structures coordonnées ne sont pas semblables aux structures Spécifieur-Tête-Compléments.

(50) Structure de la coordination en japonais selon Johannessen



Dans la première solution, les coordinations en japonais et en coréen sont exceptionnelles en ce qu'elles ont un complément final ; dans la seconde solution, elles sont exceptionnelles en ce qu'elles ont un spécifieur final. Dans les deux analyses, les structures coordonnées ne sont pas comme les autres structures spécifieur-tête-complément.

Donc, si l'on regarde des langues autres que l'anglais ou le français, on voit que la ressemblance concernant l'ordre entre certaines coordinations et les structures de type spécifieur-tête-complément n'indique pas une réelle parenté structurale.

6. COORDINATION ASYMÉTRIQUE

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, les coordinations symétriques, dans lesquelles les membres coordonnés sont sur un pied d'égalité, posent des problèmes pour l'analyse SConj. Peut-être la situation est-elle différente avec les coordinations asymétriques, où les membres coordonnés ne sont pas sur un pied d'égalité. C'est ce que pense en particulier Johannessen, pour qui les coordinations asymétriques fournissent des arguments solides en faveur de l'analyse SConj. Un examen sérieux de ces configurations dissipe cette illusion.

Dans la littérature, on a mis l'accent sur deux sortes d'exemples. D'abord, il y a des exemples où une tête, extérieure à la coordination, s'accorde avec l'un des membres, comme dans les cas suivants en tchèque et en latin :

- (51) Tchèque
 Pujdu tam ja a ty.
 irai-1S là moi-1S et toi-2S
 'Nous irons là-bas, toi et moi'
 (Trávníček 1949 : 433, cité dans Johannessen 1998 : 28)

- (52) Latin
 Populi provinciaeque liberatae sunt.
 peuples.MPI provinces.FPI-et libéré.FPI sont
 'Les peuples et les provinces ont été libérés'
 (Eitrem 1966 : 63, cité dans Johannessen 1998 : 30)

D'autre part, il y a des exemples où l'un des termes seulement porte le cas associé à la position dans laquelle la coordination apparaît. Ainsi, en (53) et en (54), un seul des SN coordonnés porte la marque correspondant à la fonction de la coordination.

- (53) Norvégien de Bergen
 Det sku' bare mangle a: [eg og deg].
 Ça devrait seulement manquer que moi.NOM et vous.ACC
 ikkje sku' gjere det.
 NEG doivent faire ça
 'Il ne manquerait plus que toi et moi ne le fassions pas !'
 (Larsen et Stolz 1912 : 138, cité dans Johannessen 1998 : 18)

- (54) Japonais
[Hon issatu to pen o nihon] kau.
livre un et stylo OBJ deux acheter.futur
'J'achèterai un livre et deux styles'
(Martin 1975 : 159, cité dans Johannessen 1998 : 32)

On notera que dans tous les cas la catégorie des deux termes est conforme à ce que requiert la position dans laquelle la coordination apparaît. On ne peut donc pas dire simplement que l'un des termes est non contraint.

Nous examinons les arguments qui se sont appuyés, ou pourraient s'appuyer, sur ces données, en faveur de l'analyse SConj.

6.1. Accord entre le syntagme et son spécifieur ?

Selon Johannessen, l'analyse SConj rend compte de manière directe des cas de coordination asymétrique. Elle suggère que le syntagme SConj acquiert les traits de nombre-genre et de cas de son spécifieur grâce à l'accord entre la tête et le spécifieur d'une part, et à l'accord entre la tête d'un syntagme et le syntagme, d'autre part. Progovac, est d'accord avec cet argument, puisqu'elle écrit : « l'accord entre la tête et le spécifieur est bien établi pour rendre compte du partage de traits entre la tête et le spécifieur » (1998b : 3). Cette conclusion est quelque peu prématurée. D'une part, l'analyse rencontre des problèmes empiriques, d'autre part, il faudrait montrer que s'y applique un mécanisme général, à l'œuvre indépendamment de la coordination. Or, ce n'est pas le cas.

Voyons d'abord le problème empirique. Pour rendre compte des exemples comme (52) et (54), où les traits du syntagme sont repris du membre coordonné droit, Progovac fait l'hypothèse que le spécifieur de SConj peut être en fin de syntagme. Pour autant que je sache, ni le latin, ni le japonais n'offrent d'autres exemples de spécifieur final. Les exemples en question présentent donc un problème pour cette analyse.

D'autre part, en dehors de la coordination, on trouve différents cas où un syntagme n'a pas à partager le genre, le nombre ou le cas avec son spécifieur. Dans le SN/SDet, le spécifieur et le syntagme peuvent différer en nombre. En (55), le spécifieur est pluriel mais le syntagme lui-même est singulier, comme le montre la forme du verbe.

- (55) Anglais
[SDet [Spec,3Pl The children's] room] [V,3S is] / *[V,3Pl are] untidy.

Le spécifieur et le syntagme diffèrent également en ce qui concerne le cas, d'une manière générale. Le spécifieur du SN est au génitif, mais le syntagme est au nominatif, comme dans (56), ou à l'accusatif, comme dans (57).

- (56) [SN.Nom [Spec.Gen His] room] is untidy.
(57) I saw [SN.Acc [Spec.Gen his] room]

Il en va de même pour la phrase (SComp) avec un syntagme *qu-* antéposé, si l'on admet, comme c'est le cas en P&P, que ce dernier est le spécifieur du SComp. En effet, le SComp (la phrase avec un syntagme extrait), qui est le syntagme, et le spécifieur (le syntagme *qu-* antéposé) peuvent différer en nombre. En (58), le spécifieur est pluriel, mais le SComp lui-même est singulier, comme le montre l'accord du verbe.

- (58) Anglais
[SComp [Spec,Pl Which books] Kim read] [V,3S is] / *[V,3Pl are] unclear.

Ils peuvent également différer en cas. En (59), le spécifieur est accusatif, mais le SComp est selon toute vraisemblance nominatif, alors qu'en (60) le spécifieur est

nominatif, mais le SComp est selon toute vraisemblance accusatif.

(59) [_{SComp.Nom} [_{Spec.Acc} Whom] Lee saw] is a mystery.

(60) Kim asked [_{SComp.Acc} [_{Spec.Nom} who] / [_{Spec.Acc} *whom] saw Lee}.

Dans la phrase sans complémenteur ni syntagme *qu-*, il n'y a rien qui montre que le spécifieur (le sujet) et le syntagme (la phrase) s'accordent sur le cas. Le spécifieur et la tête s'accordent certes en personne, nombre, et genre, mais il n'y a aucune preuve que le syntagme partage ces traits¹². Ces données constituent un problème pour l'argument en faveur de l'analyse SConj, qui s'appuie sur les faits concernant l'accord dans les coordinations asymétriques.

On a souvent fait appel à l'accord entre tête et spécifieur depuis les années 1980 dans le cadre des P&P, mais ce mécanisme n'a reçu une caractérisation précise que récemment, dans le cadre minimaliste. Pour Chomsky (2001), l'accord tête-spécifieur est une instance de « vérification des traits » (« feature checking »), où le spécifieur a un trait interprétable d'un certain type, et la tête un trait ininterprétable correspondant ; le trait ininterprétable est effacé par la vérification. Ce trait n'est pas dupliqué sur le syntagme dominant. S'il l'était, un mécanisme supplémentaire serait nécessaire pour l'effacer, puisque les traits ininterprétables conduisent les dérivations à l'échec. Ainsi donc, selon la seule conception de l'accord tête-spécifieur qui soit précisément formulée, cet accord ne peut pas donner les résultats qu'on attend dans le cas qui nous intéresse.

Il semble donc que l'on ne puisse s'appuyer sur des mécanismes motivés de manière indépendante pour rendre compte de l'accord entre la coordination et l'un des membres sur la base de l'accord entre tête et spécifieur. Ainsi, les données de la coordination asymétrique concernant les traits de personne, genre, et nombre ne se déduisent pas directement de la structure SConj proposée, et l'on doit supposer des mécanismes supplémentaires.

6.2. Accord avec la coordination ou avec l'un des membres coordonnés ?

L'analyse de Johannessen repose crucialement sur l'hypothèse suivante : ce qui se présente comme un accord entre une tête et l'un des membres coordonnés est en réalité un accord entre une tête et la coordination toute entière. Il y a de bonnes raisons de mettre en doute cette hypothèse.

D'abord, les coordinations ont leurs propres traits de personne, genre et nombre, qui peuvent être différents de ceux du membre coordonné avec lequel la tête extérieure s'accorde. Le gallois est une langue intéressante de ce point de vue. Dans cette langue, les verbes s'accordent avec un sujet pronominal, et pas avec un sujet non pronominal. Nous avons ainsi les données suivantes :

(61) Gallois
Gwelsan nhw ddraig.
virent.3^{pl} eux dragon
'Ils virent un dragon'

12. Si les phrases sans complémenteur réalisé sont des projections de Inflexion, comme Grimshaw (1997) le dit, un exemple anglais comme (i) montre que cette projection et son spécifieur (le sujet) peuvent avoir un cas différent.

(i) I believe [[he] did it]

Si le complément de *believe* est simplement une projection de Infl, il portera probablement le cas objectif (ou accusatif), alors que son spécifieur est nominatif.

- (62) *Gwelsan y bechgyn ddraig.
virent.3Pl les garçons dragon
'Les garçons virent un dragon'
- (64) Gwelodd y bechgyn ddraig.
vit.3S les garçons dragon
'Les garçons virent un dragon'

En (61), le verbe est à la 3^e personne du pluriel, et le sujet pronominal est aussi une 3^e personne du pluriel. L'exemple (62) montre que le verbe n'est pas à la 3^e personne du pluriel si le sujet est un SN. Au lieu de (62), on a (63), avec un verbe à la 3^e personne du singulier, qui peut être vue comme la forme par défaut du verbe fléchi. Or, par ailleurs, les verbes s'accordent avec le premier membre d'une coordination sujet s'il s'agit d'un pronom. On a des exemples comme (64) :

- (64) Gweles [i a 'm brawd] ddraig.
vis.1S pro.1S et pro.1S frère dragon
'Mon frère et moi vîmes le dragon'

Ce sont les exemples contenant des réfléchis qui montrent que les coordinations peuvent avoir leurs propres traits, en cas d'accord du verbe avec un membre coordonné. Les réfléchis du gallois s'accordent avec leurs antécédents de la même manière que les réfléchis anglais ou français. Considérons ainsi les exemples de (65) ¹³ :

- (65) a. Gweles [i a 'm brawd] ein hunain.
vis.1S pro.1S et pro.1S frère 1Pl self
'Moi et mon frère nous vîmes nous-mêmes'
- b. Gwelest [ti a 'th brawd] eich hunain.
vis.2S pro.2S et pro.2S frère 2Pl self
'Toi et ton frère vous vîtes vous-mêmes'
- c. Gwelodd [le a 'i frawd] eu hunain.
vit.3S pro.3S et pro.3S frère 3Pl self
'Lui et son frère se virent eux-mêmes'

Dans tous ces exemples, le verbe s'accorde bien avec le premier terme pronominal ; c'est donc toujours un singulier, la personne variant avec celle du pronom. Mais le réfléchi est au pluriel, car il s'accorde avec la coordination dans son ensemble. Il est donc clair que les structures coordonnées peuvent avoir leurs propres traits (de nombre, genre ou personne).

Il y a deux conclusions possibles. Ou bien les structures coordonnées ont deux sortes de traits qui sont mis en jeu dans deux sortes d'accord différents, ou bien ce qui ressemble à l'accord entre une tête et un membre coordonné n'est rien d'autre que cela. Discutant des données comparables en arabe, Munn (1999) arrive à la première conclusion. Mc Closkey (1986) discutant des données comparables en irlandais moderne arrive à la seconde conclusion.

Laquelle des deux conclusions devons-nous préférer ? Dans une discussion récente et importante sur l'accord, Wechsler et Zlatič (2000) distinguent effectivement deux sortes de traits pertinents pour l'accord. Cependant, ils considèrent que l'accord entre le verbe et son sujet et l'accord entre une anaphore et son antécédent mettent en jeu les mêmes traits, c'est-à-dire des traits de l'INDEX dans leur analyse HPSG. L'idée que les données de (65) reflètent différentes sortes d'accord semble douteuse. Il semblerait donc que ce qui ressemble à l'accord entre une tête (un verbe) et l'un des membres coordonnés ne soit rien d'autre que cela.

13. Je remercie Bob Morris Jones de son aide pour les données du gallois.

Cette conclusion est confirmée par l'observation suivante : l'ordre peut être déterminant dans le choix de l'accord entre une tête avec un membre coordonné ou avec la coordination toute entière. C'est ce qui a été noté dans de nombreuses langues, comme le polonais. Quand une coordination sujet suit le verbe, ce dernier peut s'accorder soit avec le sujet entier, soit avec le premier membre, comme le montrent les exemples suivants¹⁴ :

- (66) Polonais
- a. Do pokoju weszli [jeden facet i dwaj chłopcy].
dans pièce entrèrent.MPI un homme et deux garçons
- b. Do pokoju wszedł [jeden facet i dwaj chłopcy].
dans pièce entra.MS un homme et deux garçons
'Un homme et deux garçons entrèrent dans la pièce'

Quand une coordination sujet précède le verbe, le verbe ne peut s'accorder qu'avec le sujet dans son ensemble, comme le montre l'exemple (67) :

- (67) a. [Jeden facet i dwaj chłopcy] weszli do pokoju.
un homme et deux garçons entrèrent.MPI dans pièce
- b. *[Jeden facet i dwaj chłopcy] wszedł do pokoju.
un homme et deux garçons entrèrent.MPI dans pièce
'Un homme et deux garçons entrèrent dans la pièce'

Ces données posent un problème sérieux pour l'hypothèse selon laquelle ce qui ressemble à un accord entre une tête et un membre coordonné est en réalité un accord entre une tête et la coordination entière. Pour qu'elles se conforment à cette hypothèse, il faudrait en effet considérer que la façon dont l'accord se fait à l'intérieur de SConj dépend de l'endroit où se trouve la coordination, ce qui est problématique. Ces données suggèrent donc que ce qui ressemble à de l'accord avec un membre coordonné n'est rien d'autre que cela.

6.3. Accessibilité du spécifieur à une tête extérieure ?

Un partisan de l'analyse SConj pourrait accepter la conclusion de la section précédente, tout en maintenant que les cas de coordination asymétrique fournissent des arguments en faveur de cette analyse, en s'appuyant sur d'autres données. Ainsi, les phrases enchâssées en anglais du type de (68), où le SN sujet du Vinf (*Lee*) reçoit un cas du prédicat de la phrase matrice (*believes*), suggèrent que le spécifieur de certaines projections (ici le sujet, analysé comme le spécifieur de la phrase) est accessible à une tête extérieure à la projection. Dans cette perspective, ce pourrait être ce qui se passe dans les coordinations asymétriques.

- (68) Anglais
Kim believes [Lee to be a genius].

Il y a plusieurs observations qui vont à l'encontre de cette analyse. D'abord, tous les spécifieurs ne sont pas accessibles à une tête extérieure. Donc, postuler que l'un des membres de la coordination est un spécifieur ne le rend pas automatiquement accessible à une tête extérieure. Ensuite, il est nécessaire de dire que des langues comme le latin ou le japonais ont des spécifieurs en position finale du syntagme coordonné, ce qui est une analyse problématique, comme on l'a déjà noté. Finalement, cette approche ne fournit aucun moyen de rendre compte des propriétés par rapport auxquelles les coordinations asymétriques se comportent comme des coordinations

14. Je remercie Adam Przepiórkowski pour m'avoir fourni les données du polonais.

symétriques. Comme nous l'avons noté plus haut, les membres des coordinations asymétriques se conforment du point de vue catégoriel aux contraintes qui portent sur la position dans laquelle la coordination apparaît. Dans certains cas, les deux membres se conforment aux contraintes de cas associées avec la position de la structure coordonnée. Dans l'exemple polonais de (66b), rappelé ici en (69a), les deux membres sont au nominatif. Il n'est pas possible que le second membre soit à un autre cas, comme l'accusatif, par exemple, comme on le voit en (69b).

(69) Polonais

- a. Do pokoju wszedł [jeden facet i dwaj chłopcy].
dans pièce entra.MS un homme et deux.NOM garçons
'Un homme et deux garçons entrèrent dans la pièce'
- b. *Do pokoju wszedł [jeden facet i dwóch chłopców].
dans pièce entra.MS un homme et deux.ACC garçons.ACC
'Un homme et deux garçons entrèrent dans la pièce'

En polonais, il y a aussi des exemples où le verbe s'accorde avec l'ensemble de la coordination, alors que seul le premier membre porte le cas nominatif associé à la position sujet. Ce sont les exemples de la coordination dite « comitative », illustrée en (70) :

(70) Polonais

- Jan z Jerzym weszli do pokoju.
Jan.NOM with Jerzy.INST entrèrent.MPl dans pièce
'Jan and Jerzy entrèrent dans la pièce'

Si les coordinations asymétriques se rapprochent des coordinations symétriques par plusieurs aspects, cela signifie qu'elles partagent des traits avec les membres coordonnés, de la même manière que les coordinations symétriques. Ainsi, les coordinations asymétriques, comme les coordinations symétriques, doivent partager des traits avec des expressions qui sont, dans l'analyse SConj, l'une un spécifieur, et l'autre un complément. On voit que le fonctionnement des coordinations diffère crucialement de celui des structures ordinaires du type spécifieur-tête-complément.

La coordination asymétrique est un phénomène important, sur lequel la littérature qui défend l'analyse SConj de la coordination a eu le mérite d'attirer l'attention. Cependant, on ne voit pas en quoi ce phénomène apporterait des arguments en faveur de l'analyse selon laquelle les coordinations sont des structures de type spécifieur-tête-complément, même exceptionnelles.

7. CONCLUSION

Dans cet article, j'ai montré qu'il n'y avait pas de raison de penser que les coordinations sont des structures de type spécifieur-tête-complément, même exceptionnelles. Il se pourrait qu'elles soient des instances exceptionnelles d'un autre type de syntagme. Par exemple, on peut envisager qu'elles soient des structures exceptionnelles de type tête-modifieur, comme le propose Munn (1993). Ou encore, on pourrait proposer qu'elles constituent un type séparé de structure. C'est la position largement admise en HPSG, en LFG et en Grammaire Catégorielle. Mais l'analyse SConj, elle, est intenable. J'ai suggéré dans l'introduction que cette analyse n'avait pas été adoptée en dehors du cadre P&P, parce qu'elle laissait sceptiques les linguistes travaillant dans d'autres cadres. J'espère avoir montré qu'il y avait de bonnes raisons à ce scepticisme.

Article traduit par D. Godard.

Références bibliographiques

- ABEILLÉ, A. 2003. A Lexicalist and Construction-based Approach to Coordinations. In S. Müller (sld), Proceedings of the HPSG 03 Conference, Stanford : CSLI on-line Publications. (<http://csli-publications.stanford.edu/>).
- ABEILLÉ, A., et D. GODARD. 2002. The Syntactic Structure of French Auxiliaries. *Language* 78, 404-452.
- ARTSTEIN, R. (à paraître). Coordination of Parts of Words, *Lingua*.
- BAYER, S. 1996. The Coordination of Unlike Categories. *Language* 72, 579-616.
- BECK, S., et K. JOHNSON. 2004. Double objects again. *Linguistic Inquiry* 35, 97-124.
- BORSLEY, R.D. (à paraître). Against ConjP. *Lingua* 115-4, 461-682.
- BORSLEY, R.D. 2004. An Approach of English Comparative Correlatives. In S. Müller (sld), Proceedings of the HPSG 03 Conference, Stanford : CSLI on-line Publications. (<http://csli-publications.stanford.edu/>).
- BRESNAN, J.W. 1974. The Position of Certain Clause-particles in Phrase Structure. *Linguistic Inquiry* 5, 614-619.
- BRESNAN, J.W. 2000. *Lexical-Functional Syntax*. Oxford : Blackwell.
- CHOMSKY, N.A. 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- CHOMSKY, N.A. 2001. Derivation by Phase. in M. Kenstowicz (sld), Ken Hale : *A Life in Language*, 1-52. Cambridge, Mass : MIT Press.
- CULICOVER, P. W., et R. S. JACKENDOFF. 1999. The View from the Periphery: The English comparative correlative. *Linguistic Inquiry* 30, 543-571.
- DALRYMPLE, M., et R.M. KAPLAN. 2000. Feature Indeterminacy and Feature Resolution. *Language* 4, 759-798.
- EITEM, S. 1966. *Latinsk Grammatik*. Oslo : Aschehoug.
- GINZBURG, J., I. A. SAG. 2000. *Interrogative Investigations: The Form, Meaning and Use of English Interrogatives*. Stanford : CSLI Publications.
- GRIMSHAW, J. 1997. Projection, Heads and Optimality. *Linguistic Inquiry* 28, 373-422.
- JACKENDOFF, R.S. 1977. *X'-Syntax: A Study of Phrase Structure*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- JOHANNESSEN, J.B. 1998. *Coordination*, Oxford : Oxford University Press.
- KAYNE, R.S. 1994. *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- LARSEN, A.B. et G. STOLZ. 1912. *Bergens Bymaal*. Oslo : Bymålslaget / H. Aschehoug,.
- LARSON, R. 1988. On the Double Object Construction. *Linguistic Inquiry* 19, 335-91.
- MARTIN, S.E. 1975. *A Reference Grammar of Japanese*. New Haven : Yale University Press.
- MCCAWLEY, J.D. 1988. *The Syntactic Phenomena of English*, Vol. I, Chicago : University of Chicago Press.
- MCCLOSKEY, J. 1986. Inflection and Conjunction in Modern Irish. *Natural Language and Linguistic Theory* 4, 245-82.
- MUNN, A. 1993. Topics in the Syntax and Semantics of Coordinate Structures, Ph.D. dissertation, University of Maryland.
- MUNN, A. 1999. First Conjunct Agreement: Against a clausal analysis. *Linguistic Inquiry*, 643-668.
- PARTONG, M. 1992. Constituent Coordination in HPSG. in G. Götz (sld), *Actes de Konvens*, 228-237. Springer Verlag.
- POLLARD, C., et I. A. SAG. 1994. *Head-driven Phrase Structure Grammar*. Chicago : University of Chicago Press, et Stanford : CSLI.
- PROGOVAC, L. 1998. Structure of Coordination, Part 2. *GLOT International* 3(8), 3-9.
- SADLER, L. 1999. Non-Distributive Features and Coordination in Welsh'. In M. Butt et T.H. King (sld), Proceedings of the LFG99 Conference, CSLI on-line Publications. (<http://csli-publications.stanford.edu/LFG/4/lfg99-toc.html>).
- SAG, I.A. 1997. English Relative Clause Constructions. *Journal of Linguistics* 33, 431-483.
- SAG, I.A., G. GAZDAR, T. WASOW, et S. WEISLER. 1985. Coordination and how to distinguish categories. *Natural Language and Linguistic Theory* 3, 117-171.
- STEEDMAN, M. 2000. *Syntactic Process*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- TRÁVNÍČEK, F. 1949. *Mluvnice Spisovné Cestiny*, Vol. 2 Skladba. Prague : Melantrich.
- WECHSLER, S., et L. ZLATIČ. 2000. A Theory of Agreement and its Application to Serbo-Croatian. *Language* 4, 799-832.